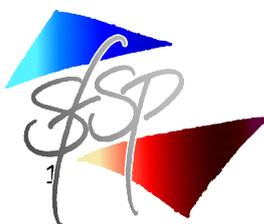




RAPPORT D'ETUDE – PREMIERS RESULTATS

Quels besoins des acteurs de terrain en promotion de la santé en matière de transfert de connaissances ?

Février 2016





sommaire

1. Le cadre du travail	7
Une définition du transfert de connaissances où les acteurs sont tout à la fois usagers et producteurs du savoir	7
Une démarche collective de construction du dispositif de transfert	7
L'élaboration et la réalisation d'une analyse des besoins	8
Les objectifs de l'analyse des besoins	9
2. Méthode	11
Les objectifs de l'analyse des besoins	11
La population cible	11
Test du questionnaire	11
Le guide d'entretien	11
La réalisation de l'enquête par questionnaire	12
3. résultats	13
Caractéristiques des répondants	13
Un usage des ressources documentaires non systématique	16
L'accès aux ressources : peu d'accompagnement, peu d'accès aux sites payants	18
La production de connaissances : des bilans et synthèses et peu d'articles scientifiques ou de terrain	21
La collaboration chercheurs / acteurs de terrain encore marginale	22
Les besoins concernant le partage de connaissances : des exemples d'actions efficaces et Internet comme support	22
Augmenter l'accessibilité des ressources, créer des conditions pour lire et publier	23
Conclusion	24
Annexes	25





Analyse des besoins
pour la mise en œuvre
d'une plateforme de transfert
de connaissances scientifiques et
pratiques
en prévention et promotion de la santé

Rapport intermédiaire





« En santé publique, tout comme dans le domaine de la santé en général ou des sciences sociales, il existe un écart important entre les connaissances disponibles et leur utilisation... Il reste encore beaucoup à apprendre sur les moyens d'accroître l'utilisation des connaissances et le besoin est grand pour des outils et des formations qui peuvent aider à développer de meilleures pratiques en matière de transfert de connaissances » (INSPQ, 2009)

1. Le cadre du travail

Une définition du transfert de connaissances où les acteurs sont tout à la fois usagers et producteurs de savoir

La définition du transfert et partage de connaissances retenue est celle d'une approche interactive, « symétrique, partenariale, basée sur une inter influence entre chercheurs acteurs et décideurs dans la production comme dans l'utilisation des connaissances produites » (Linda Cambon, 2013)

Cette approche ne se centre pas uniquement sur la production de connaissances ; elle prend en compte la complexité des organisations et les principaux enjeux de l'utilisation des connaissances. Elle intègre les systèmes sociaux qui génèrent et utilisent la connaissance et les interactions entre les différents systèmes en présence (organisationnels-géopolitiques). (INSPQ, 2009)

Une démarche collective de construction du dispositif de transfert

Le groupe d'initiative française- devenu Inspire ID- composé de nombreux partenaires associatifs et institutionnels et animé par l'EHESP, contribue à la réflexion pour la mise en œuvre d'une stratégie de transfert de connaissances en France. Le groupe a identifié deux buts :

1. Permettre aux décideurs et intervenants en prévention et promotion de la santé de fonder leurs choix sur des données probantes/prometteuses. Ces données permettant à partir de protocoles d'évaluation rigoureux qualitatifs et/ou quantitatifs d'une part, et de l'analyse de l'expérience d'autre part, de montrer l'efficacité d'un programme, d'une stratégie, pour répondre aux besoins d'une population.
2. Renforcer le lien entre recherche et pratiques en permettant aux acteurs de terrain de bénéficier des résultats de la recherche dans leurs actions, et aux chercheurs de construire des questions de recherche pertinentes pour faire progresser et questionner la pratique.

Pour contribuer aux travaux préparatoires, de nombreuses initiatives sont déjà à l'œuvre. Certaines s'inscrivent dans le cadre de la réflexion collective, d'autres sont développées dans le cadre d'une réflexion institutionnelle auprès des usagers et/ou adhérents des structures impliquées ; l'ensemble de ces éléments contribuant à alimenter un ou plusieurs axes de travail nécessaires à l'élaboration d'une plateforme de transfert des connaissances ; les travaux amorcés s'articulent autour de trois champs :

1. Les dispositifs existants en France et à l'étranger, (leurs points forts et leurs limites) et les ressources documentaires disponibles et accessibles,
2. Les stratégies de recueil, d'analyse et de transfert de connaissances concernant les pratiques en prévention et promotion de la santé,
3. Les besoins des acteurs en tant qu'utilisateurs et producteurs de connaissance.

Le tableau ci-dessous mentionne les initiatives des partenaires et n'est évidemment pas exhaustif quant aux ressources et aux travaux en cours en matière de transfert de connaissances en France.

Axe de la réflexion	Structure(s)/organisation	Nature de la contribution	Projet (p) ou en cours (ec)
1. Recensement et analyse des dispositifs en France et à l'étranger et recensement des ressources disponibles	EHESP	<ul style="list-style-type: none"> Recensement et analyse (points forts et points faibles...) des dispositifs existants en France et à l'étranger Recensement d'actions en promotion de la santé pour élaboration d'un guide de bonnes pratiques 	ec
2. Les stratégies de recueil, d'analyse et de transfert des connaissances disponibles en promotion de la santé	SFSP	<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation d'actions contribuant à la réduction des iss Capitalisation d'actions sur la parentalité 	ec
	Plateforme ASV	<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation des actions ASV 	ec
	IRESP-EHESP-INPES- ARS – INCA-FNES...	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion, développement et recommandations concernant la recherche interventionnelle 	ec
3. Les besoins des acteurs	BDSP	<ul style="list-style-type: none"> Enquête de besoins auprès des usagers Analyse des statistiques d'usage du site 	ec

L'élaboration et la réalisation d'une analyse des besoins

Les recommandations méthodologiques concernant la construction d'un processus de transfert de connaissances proposent, logiquement, comme première étape, la réalisation d'une analyse des besoins des acteurs concernés.

Compte tenu de la définition du transfert de connaissances retenue, trois catégories d'acteurs sont impliquées dans la démarche:

1. Les décideurs institutionnels ou politiques en charge de la planification et de l'élaboration de programmes de santé publique,
2. Les chercheurs, producteurs de données en santé publique,
3. Les acteurs de terrain ayant en charge l'élaboration de projets à l'échelle territoriale/ nationale/ locale dans le champ de la promotion de la santé.

Chacune de ces catégories remplit une double fonction de producteur (ou contributeur) et d'utilisateur de la connaissance en prévention, promotion de la santé. L'analyse des besoins a tenu compte de cette double logique en intégrant les deux rôles et les besoins attachés à chacun d'eux.

Cependant, chaque catégorie est constituée d'acteurs aux profils et aux pratiques très hétérogènes. Un certain nombre d'entre eux sont à l'interface entre deux ou plusieurs



catégories (acteurs de terrain- chercheur par exemple) bénéficiant ainsi, d'un niveau d'expertise -pour ce qui concerne la production et le recours aux données- plus élevé que la moyenne des membres de la même catégorie.

Le contenu de l'enquête a intégré cette diversité des profils en incluant des professionnels experts et d'autres pour lesquels les missions, le niveau d'expérience et l'environnement de travail ne permettent pas ou peu de développer des stratégies d'utilisation et de production des données. C'est pourquoi les réseaux de diffusion du questionnaire sont diversifiés pour rejoindre le plus grand nombre de profils d'acteurs.

Les objectifs de l'analyse des besoins

L'analyse des besoins vise à recueillir des éléments sur la nature des organisations et contenus requis pour la mise en œuvre d'un dispositif de transfert des connaissances, les pratiques à l'œuvre au sein des différentes catégories d'acteurs concernant la production et l'usage de connaissances en promotion de la santé, les freins et éléments facilitant la mise en œuvre d'un tel dispositif (freins individuels et organisationnels). Elle cible trois types de besoins :

1. Les besoins normatifs : ce recueil, basé sur l'analyse de la littérature, l'avis des experts ... vise à construire un schéma de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une plateforme de transfert de connaissances.
2. Les besoins ressentis : issus du recueil d'informations auprès des acteurs concernés, (chercheurs, professionnels de promotion de la santé, décideurs) les éléments recueillis sont construits à partir des discours individuels. Cela implique de prendre en compte les représentations des acteurs concernant le transfert de connaissances. L'une des limites de l'exercice étant la faible maîtrise (tant dans la connaissance que dans la pratique) de ce type de dispositif.
3. Les besoins exprimés : basés sur l'analyse des pratiques des personnes concernées et la comparaison avec le cadre de référence produit à partir de l'expertise, ces éléments permettent de mesurer le décalage entre l'existant et le référentiel construit relatif à l'usage de la plateforme de partage des connaissances (comme contributeur ou utilisateur)

Eléments clefs

- Une approche interactive du partage de connaissances
 - Trois catégories d'acteurs concernées : les acteurs de terrain en promotion de la santé- les décideurs et les chercheurs ;
 - Un outil de recueil d'information spécifique pour chaque catégorie d'acteur compte tenu des spécificités des rôles et des missions ainsi que des niveaux d'implication dans les processus décisionnels en prévention promotion de la santé
 - Deux niveaux d'intervention des acteurs : la production -et/ou la contribution- à la production de connaissances et l'utilisation des différents données pour l'élaboration des politiques, la prise de décisions, la recherche, l'action ;
 - Différentes dimensions explorées pour chaque catégorie d'acteurs :
 - o les pratiques tant comme producteur/ contributeur que comme utilisateur
 - o les besoins ressentis
 - o les représentations de la notion de transfert de connaissances
-

L'analyse des besoins inclut l'usage et la production de connaissances scientifiques mais aussi de ressources plus « pratiques », utiles à l'action : référentiels, guides, newsletters,



inventaires et récits d'actions, littérature grise (rapports d'activités, actes de colloques...). Ainsi, l'usage et la production de données probantes constituera un axe de la réflexion mais celle-ci ne sera pas restreinte à ce champ. En effet, la production et le recours aux données probantes étant encore peu développés, l'analyse des pratiques ne peut s'y restreindre. Nous posons l'hypothèse que l'analyse du rapport à la production et à l'usage de la connaissance des acteurs de terrain constitue un point de vue essentiel à la construction d'un dispositif de transfert. Le rapport de ces professionnels à la lecture, à l'écriture, à l'usage de productions scientifiques mais aussi « pratiques », constitue une clef de compréhension indispensable pour construire et mettre en œuvre un processus de transfert de connaissances efficient.

Ce document présente l'état des travaux pour la partie enquête de besoins auprès des acteurs de terrain. Il sera complété par l'analyse des besoins des décideurs et par l'analyse des besoins des chercheurs (menée par l'IRESP).



2. Méthode

Les objectifs de l'analyse des besoins :

1. Décrire les pratiques des acteurs de terrain concernant la production de connaissances scientifiques et pratiques en prévention et promotion de la santé ;
2. Décrire les pratiques des acteurs de terrain concernant l'accès à la connaissance scientifique et pratique en pps (prévention- promotion de la santé) ;
3. Décrire les organisations relatives à la diffusion de connaissances dans les structures de pps ;
4. Analyser les freins et les éléments facilitant la production et la diffusion de la connaissance en pps ;
5. Analyser les besoins exprimés relatifs à la production, diffusion et consultation de la connaissance scientifique et pratique en pps.

La population cible :

La population concernée par l'analyse des besoins inclut :

- Des intervenants de première ligne exerçant des activités de prévention dans le cadre d'un exercice professionnel non dédié à cette seule activité : infirmières et médecins de santé scolaire- travailleurs sociaux par exemple.
- Des professionnels chargés de prévention/ de projet dont la mission est la construction et/ou la mise en œuvre/évaluation de projets de prévention – promotion de la santé : chargés de prévention- de projets au sein des mutuelles, d'associations ou de fédérations par exemple
- Des professionnels chargés de prévention dont une partie des missions porte sur du conseil méthodologique et de l'accompagnement d'acteurs en prévention/promotion de la santé : chargés de projets des IREPS, consultants par exemple

Compte tenu de la complexité des éléments à recueillir – pratiques- besoins- représentations... et de la diversité des acteurs impliqués, l'analyse des besoins combinera deux méthodes de recueil d'informations :

1. Une enquête par questionnaire en ligne
2. La réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs visant à compléter les résultats de l'enquête par questionnaire et centrée principalement sur une description fine des pratiques, une analyse des freins et des facilitateurs, une analyse des représentations concernant la notion de transfert de connaissances.

Test du questionnaire

L'outil de recueil a fait l'objet d'un test auprès d'une dizaine de professionnels (coordinateurs ASV, chargés de projet au sein d'une IREPS, chargés de projets au sein d'associations thématiques). L'objectif de ce test était de valider : le vocabulaire utilisé, l'enchaînement et la formulation des questions, la lisibilité et la clarté du texte de la consigne, la pertinence des modalités de réponse proposées, la localisation des renvois et le temps nécessaire au remplissage du document.

Le questionnaire a été modifié suite à ce test, notamment par la suppression de questions décrites comme redondantes.



Le guide d'entretien

Deux guides d'entretiens semi directifs ont été construits : le premier s'adresse aux professionnels développant des collaborations avec des équipes de recherche, le second aux professionnels ne développant pas de collaborations. Les guides sont en annexe.

La réalisation de l'enquête par questionnaire

L'enquête a été diffusée en ligne auprès d'acteurs de prévention et de promotion de la santé via la plateforme « sondage online ». Différents réseaux ont été mobilisés pour relayer la sollicitation sur leur site et assurer ainsi une diversité des champs représentés :

- Des sites nationaux dédiés au partage de connaissances (BDSP- ascodocpsy-pratiques en santé...)
- Des sites nationaux de structures ressources- agences- délégations- institutions en prévention promotion de la santé (INPES- - Institut Renaudot- plateforme ASV-SFSP-mildeca- ...)
- Des sites nationaux de fédérations et/ou associations nationales généralistes ou thématiques : (Fnes-Aides- médecins du monde- Fnars- Fnepe- Mfjpf- Afjpsu- FNMF- AFPSSU- Médecins conseillers techniques -Anpaa ...)

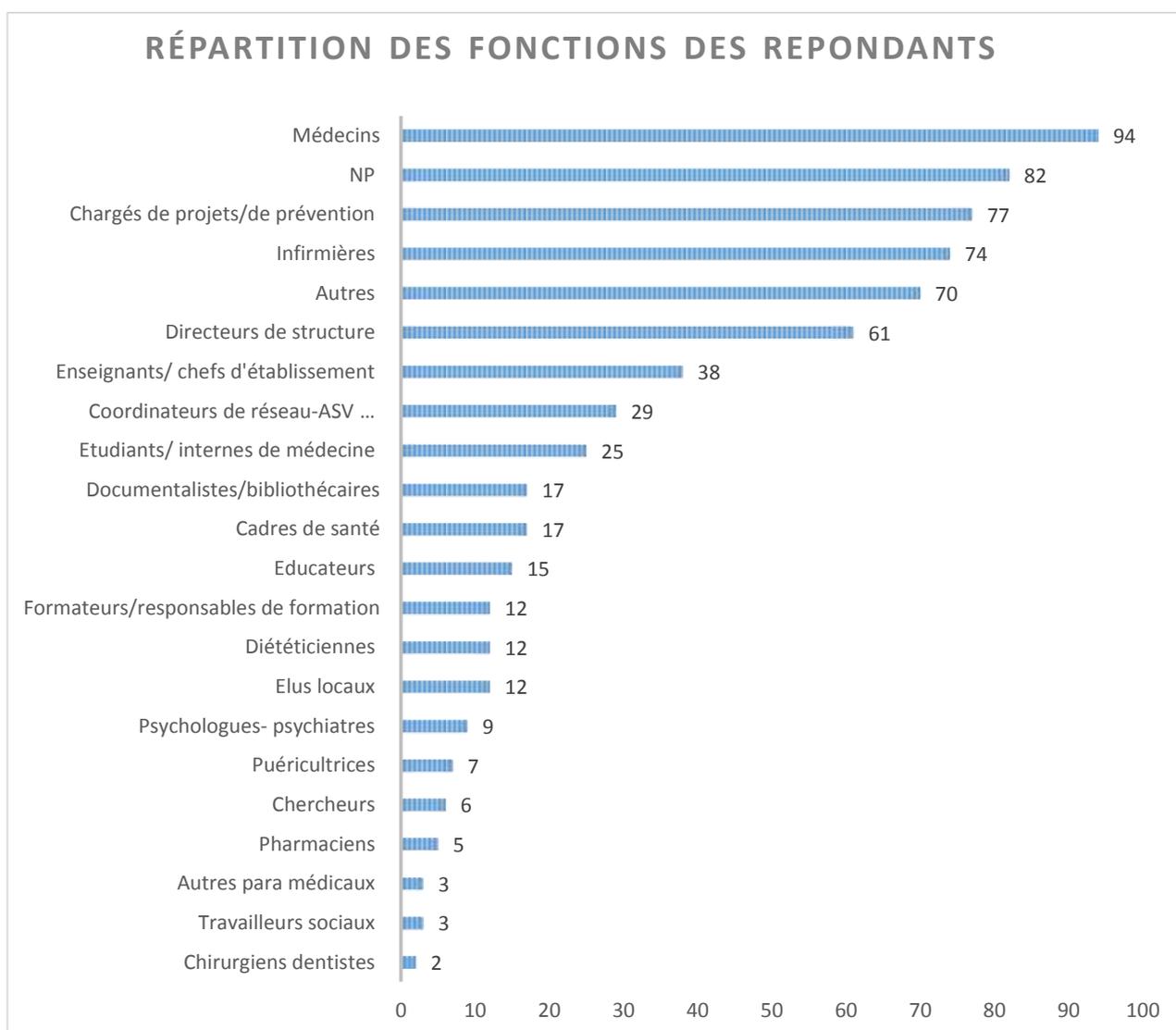
Il n'existe pas de recensement et de base de référence des acteurs en promotion de la santé. Il est donc impossible de quantifier et qualifier la population de référence.

Les professionnels interrogés ont répondu pour eux-mêmes et non au nom de leur structure, les pratiques pouvant être différentes au sein d'une même équipe. Le questionnaire est en annexe du présent document.

3. Résultats

Caractéristiques des répondants

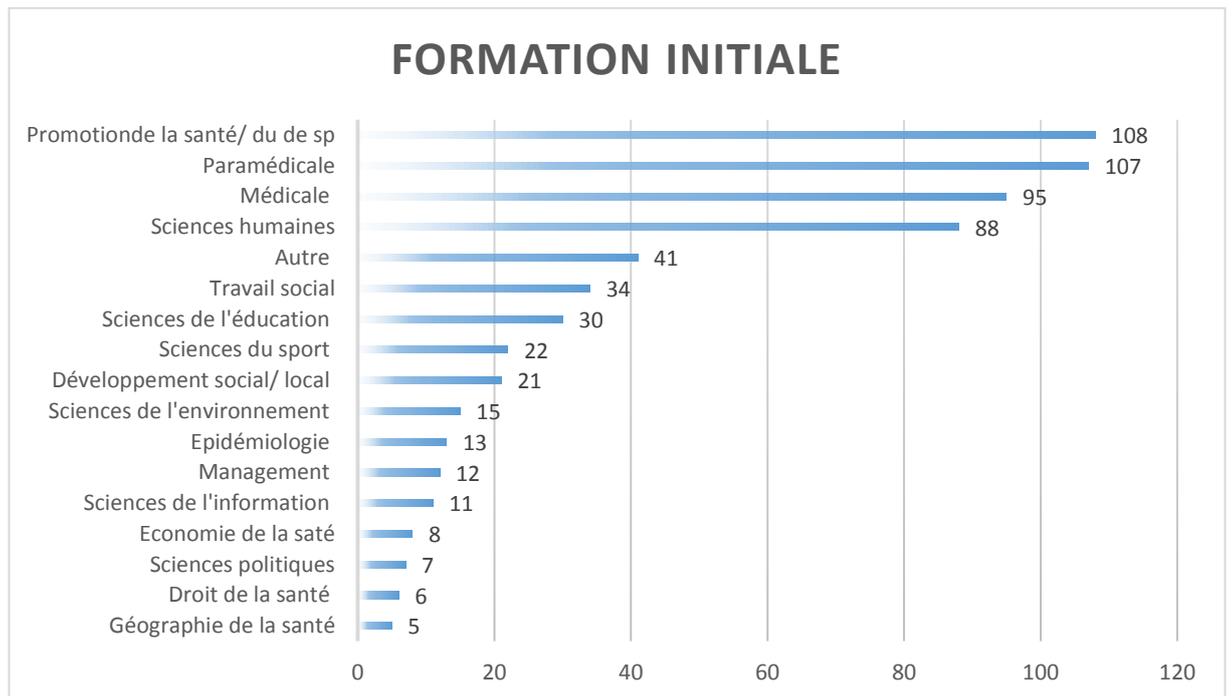
Comme mentionné plus haut, nous ne disposons pas de base de référence des professionnels en promotion de la santé, il est donc impossible de mesurer la qualité/ représentativité de l'échantillon. Nous avons recueilli 670 réponses et la description des répondants montre une diversité des métiers, et des domaines / structures d'exercice. Seuls 408 répondants sont allés au bout du remplissage du questionnaire. La diversité des fonctions (graph 1) montre l'intérêt que peuvent avoir de nombreux professionnels pour la question de l'accès à la connaissance. En effet, les champs de la santé, du social et de l'éducation sont représentés. A noter que des catégories d'acteurs souvent peu rejointes par les enquêtes en promotion de la santé : élus locaux, architectes, urbanistes, usagers... ont répondu au questionnaire.



Graphique 1. Les fonctions des répondants (n=670)

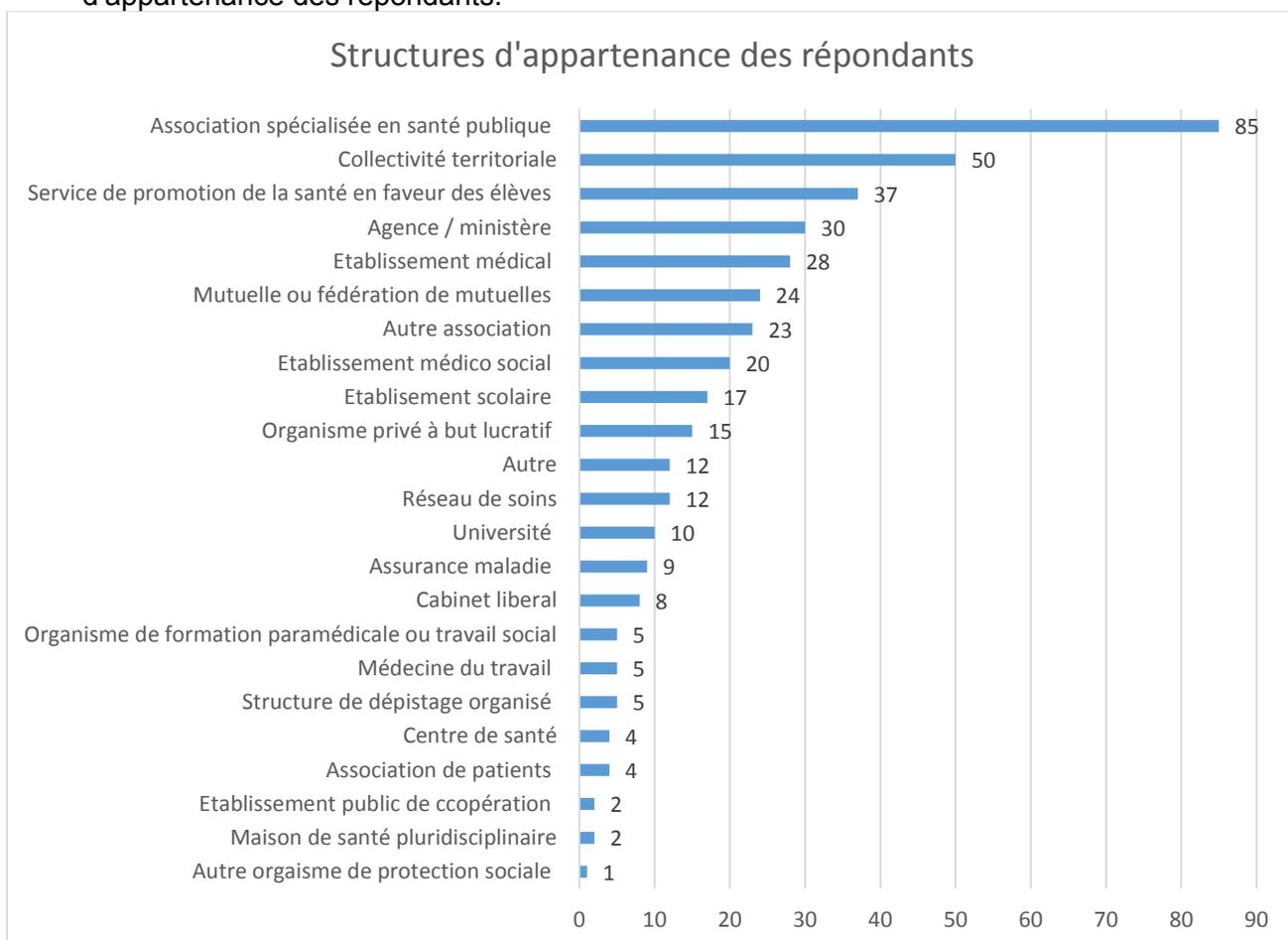
A partir de la deuxième question nous ne prenons en compte que les 408 répondants ayant complété la totalité du questionnaire. La moitié d'entre eux exercent leurs fonctions depuis plus de 5 ans (18.1% de 5 à 10 ans et 33.1% depuis plus de 10 ans). Seuls 12% ont un niveau d'ancienneté dans leur poste de moins de un an. Les professionnels ayant répondu sont expérimentés ; les difficultés rencontrées ne peuvent donc être imputées à un manque d'expérience et à une méconnaissance des réseaux d'accès à la connaissance en promotion de la santé.

Un peu moins de la moitié d'entre eux ont une formation médicale ou paramédicale et 24% en promotion de la santé (graph 2)



Graphique 2. La formation initiale des répondants (n=408)

La diversité des champs d'intervention est également illustrée par les structures d'appartenance des répondants.



Graphique 3. Structures d'appartenance des répondants (n = 408)

Éléments clefs : s'il est impossible d'évaluer la représentativité de l'échantillon, l'analyse des fonctions et des structures d'appartenance montre une grande diversité. Les niveaux politiques et de terrain sont représentés (ministères- agences et associations de terrain), de nombreuses fonctions spécialisées en promotion de la santé ou non sont identifiées. Les champs du social, de l'éducation et de la santé sont intégrés.

La majorité des répondants exerce dans une structure généraliste (60.5%) et tous publics (64.5%). Lorsque les approches sont thématiques (n=161), les addictions (45.5%) et la nutrition (41.2%) sont les plus représentées (tableau 1)

Thématiques	Nbre de structures concernées en % (plusieurs réponses possibles)
Addictions	45.5
Nutrition	41.2
Vie affective et sexuelle	33.3
VIH sida	30.3
Maladies chroniques	30.3
Activités physiques	28.5
Cancer	24.8
Santé buccodentaire	23.0
Dépistage organisé	22.4
Environnement	13.9
Santé au travail	13.9
Autre (vaccination, périnatalité, prévention du suicide, bien vieillir...)	32

Tableau 1. Les thématiques développées par les acteurs en promotion de la santé (n=161)

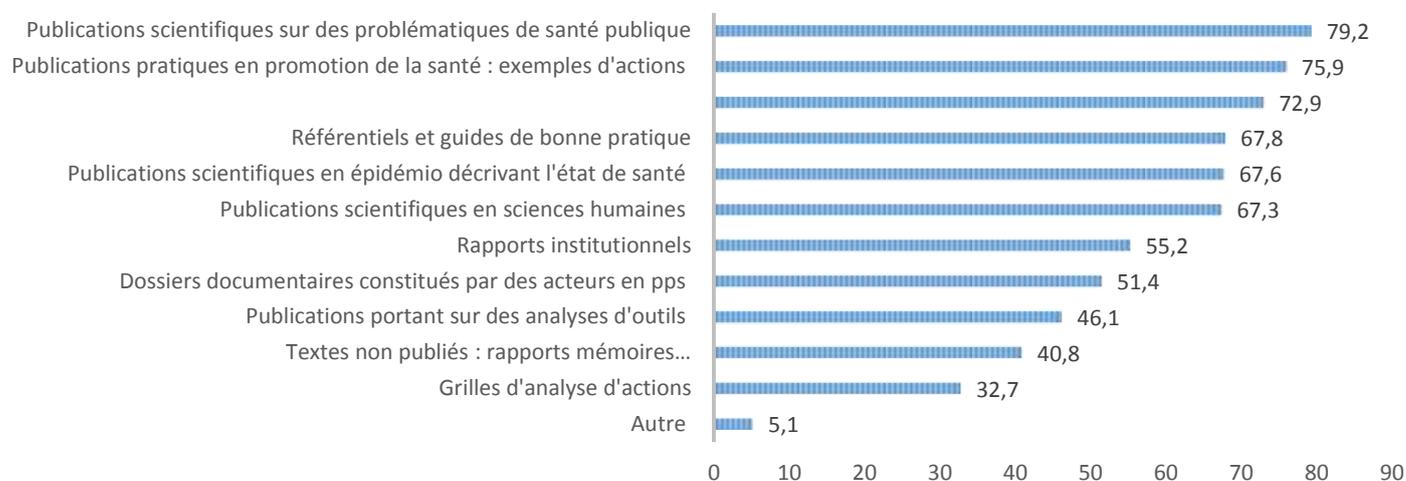
Les territoires d'intervention sont le plus souvent régionaux et locaux (39.5% et 43.9%) et les structures ouvertes à tous publics (64.5%). Cependant, quelles que soient les structures, un certain nombre de catégorie de publics sont particulièrement ciblées (n=408) : les personnes en situation de vulnérabilité sociale (45.1%), les personnes porteuses de maladies chroniques (31,6%), les personnes exposées à des facteurs de risque individuels (32.8%), les professionnels (41.2%) et les élus (18.4%).

Un usage des ressources documentaires non systématique

La quasi-totalité des professionnels font usage de ressources documentaires dans l'exercice de leurs fonctions (96.8% N=408). Si tous les répondants mentionnent l'usage de ressources dans le cadre de leurs fonctions, cet usage ne prend pas la même forme pour tous. En effet, l'accès à l'information et la mise à jour de connaissances sont intégrés à la pratique de 54,9% des répondants en dehors de l'élaboration de projets en promotion de la santé. Cela implique que plus de 40% d'entre eux n'intègrent pas la mise à jour de connaissances comme une activité « de routine ».

Le recours à des ressources documentaires dans le cadre de l'élaboration de projets, n'est pas systématique non plus. En effet, 46.6% des répondants s'appuient sur des ressources documentaires pour chacun de leur projet. Pour les autres, cela dépend de la complexité du projet (26.8%) et/ou du temps dont ils disposent (29.9%).

TYPES DE PUBLICATIONS CONSULTÉES



Graphique 4. Types de ressources consultées (N=408 plusieurs réponses possibles)

L'usage des ressources documentaires par les répondants a pour objectifs la contextualisation des projets à travers la description de l'état de santé de la population et du contexte de leur action. Les ressources sont moins utilisées comme des référentiels méthodologiques dans le cadre d'évaluations, de recueil de données ou à des fins d'expérimentation. La dimension pratique est aussi particulièrement recherchée avec l'accès à des stratégies d'intervention pertinentes (tableau 2).

	Très souvent	Souvent	Sous-total	De temps en temps	Jamais	Sous-total
Pour décrire l'état de santé d'une population et argumenter	32.91	34.18	67.09	25.32	7.59	32.91
Pour repérer des stratégies d'intervention pertinentes	24.81	45.32	70.13	25.82	4.05	29.87
Pour utiliser des outils de recueil d'information	21.27	34.94	56.21	34.18	9.62	43.80
Pour mettre en œuvre des évaluations	14.94	36.96	51.9	34.18	13.92	48.10
Pour comprendre le contexte et son évolution	30.63	39.49	70.12	24.81	5.06	29.87
A des fins d'expérimentation ou d'innovation	11.90	24.30	36.20	36.46	27.34	63.80

Tableau 2. Finalité du recours aux ressources documentaires (n=395)

L'accès aux ressources : peu d'accompagnement, peu d'accès aux sites payants

Les deux tiers des répondants (75,4%) ne bénéficient d'aucun accompagnement pour analyser et exploiter les ressources disponibles. Un quart bénéficient de l'aide d'un documentaliste pour sélectionner et accéder à la littérature scientifique et pratique. Internet est l'outil privilégié d'accès à la connaissance particulièrement les sites gratuits, institutionnels ou associatifs (tableau 3).

Organisme/site	Nombre de citations
INPES	79
BDSP	32
SFSP	23
PUB MED	21
Ireps-FNES	20
HAS	18
CAIRN	13
Pratiques en santé	12
Sites dédiés au milieu scolaire (AFPSSU-Unires- eduscol...)	11
Sites dédiés à la prévention des addictions : ANPaa, Mildt	8
Ors	6
Medline	3

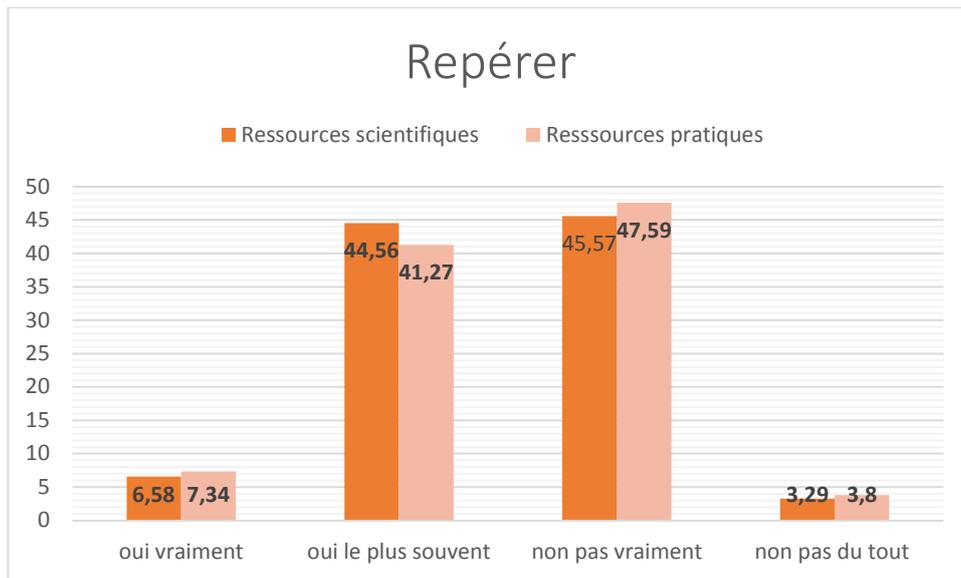
Tableau 3 .Sites ressources en promotion de la santé mentionnés par les répondants (n=160)

Le recours aux bases de données scientifiques sur abonnement est très peu développé parmi les acteurs participant à la consultation. 60.25% déclarent ne pas avoir accès facilement aux publications scientifiques au sein de leur structure alors qu'ils sont 72 % et 66% à accéder à des lettres d'information ou des revues pratiques : « Santé en actions » etc. Trois freins constituent en partie une explication à ce faible recours :

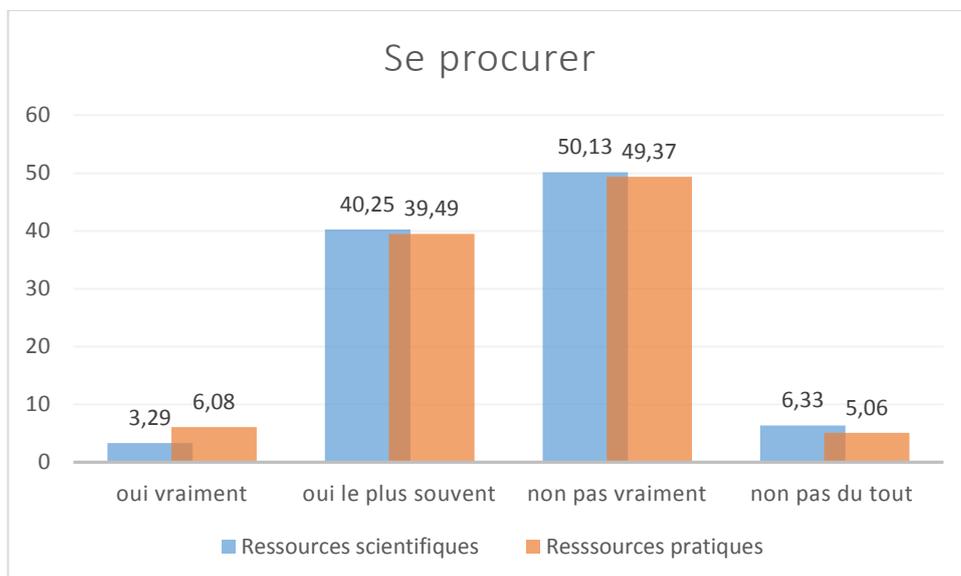
1. L'absence d'accompagnement mentionné plus haut. La recherche bibliographique sur les bases de données scientifiques requiert des compétences particulières et la maîtrise de techniques documentaires ; c'est en effet le repérage et l'accessibilité physique aux différents documents qui sont plus difficiles pour les acteurs, et ce, quel que soit le type de publication (graphiques 4 et 5)
2. L'absence de moyens financiers : 70% des acteurs ne bénéficient d'aucun budget pour acheter des articles ;
3. La non maîtrise de l'anglais pour 66% des répondants.

Paradoxalement, les ressources scientifiques, si elles sont un peu plus complexes à comprendre, apportent plus d'éléments opérationnels aux acteurs. Est-ce la dimension plus analytique des publications qui offre de plus nombreux points de repères que les publications à visée pratique ? Ce point devra être exploré dans le cadre des entretiens pour identifier l'apport de chacun des types de publication.

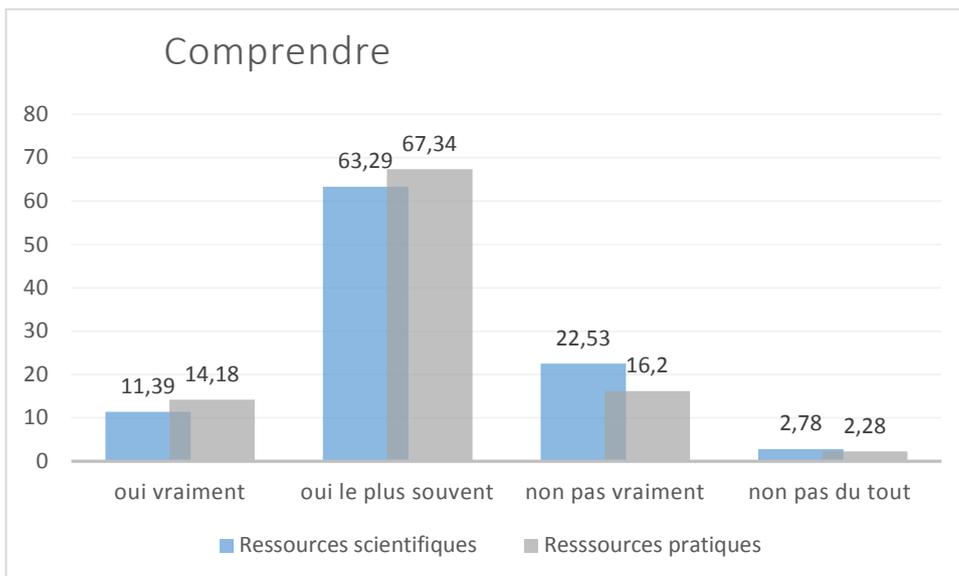
(Graphiques 5, 6, 7 et 8)



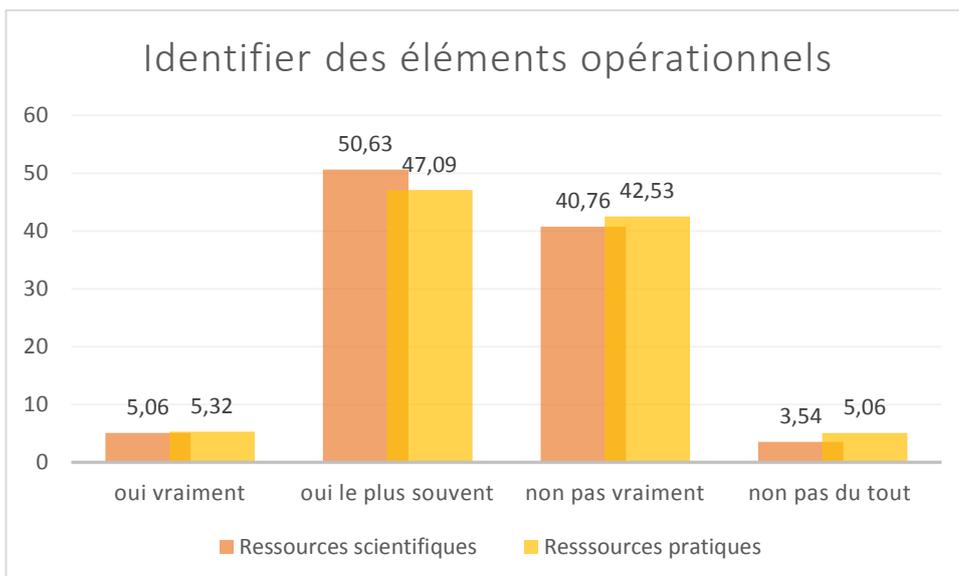
Graphique 5. Evaluation de la facilité de repérage des publications (n=395)



Graphique 6. Evaluation l'accessibilité des publications (n=395)



Graphique 7. Evaluation de la compréhension des publications (n=395)

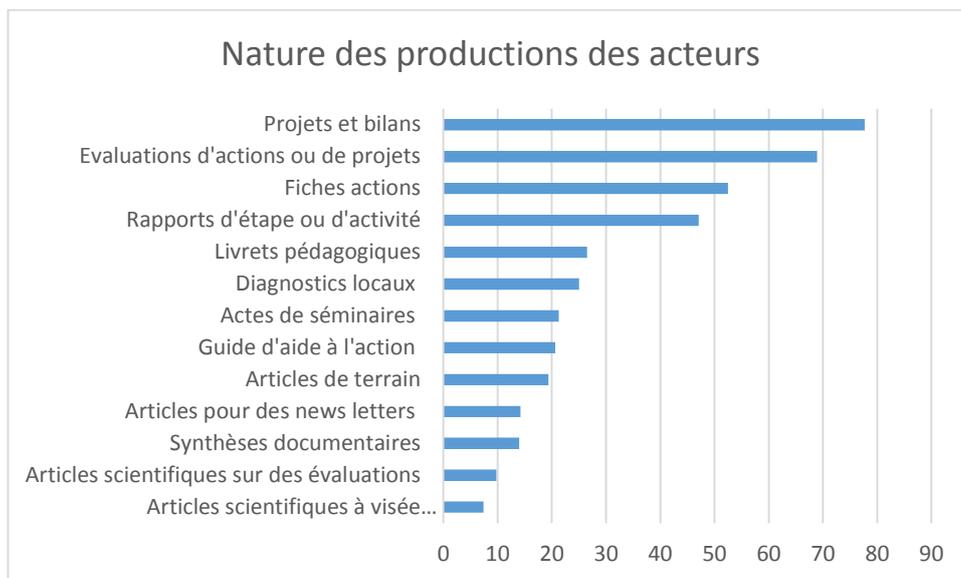


Graphique 8. Evaluation de la dimension opérationnelle des publications (n=395)

Éléments clés : un repérage des ressources et un accès relativement difficiles faute de temps, d'accompagnement et de financements. Un recours non systématique aux ressources documentaires dans l'élaboration de projets. Un usage très limité des bases de données scientifiques payantes. Un accès limité à la littérature étrangère. Un usage des ressources pour contextualiser les actions et identifier des stratégies pertinentes dans un contexte donné. Peu d'usage de ressources à des fins méthodologiques en évaluation notamment.

La production de connaissances : des bilans et synthèses et peu d'articles scientifiques ou de terrain

L'ensemble des acteurs ayant répondu à l'enquête consacre une part de son temps à la rédaction de documents écrits. La grande majorité de ces documents visent à planifier l'activité (projets) ou à en rendre compte essentiellement sous forme de bilans ou de rapports d'évaluation (graphique 10)



Graphique 10. Nature des productions écrites des acteurs (n = 408)

La moitié des répondants sont sollicités par des acteurs institutionnels et politiques pour rendre compte de leur action. Les responsables de services ou d'institution dont les ARS sont les principaux commanditaires des écrits. Les élus des territoires (43%) passent également commande d'écrits d'aide à la décision. Dans 75% des cas la production de connaissances vise à rendre compte de l'activité des structures.

Les publications scientifiques / articles de terrain et les synthèses documentaires sont les productions les moins nombreuses parmi l'ensemble des écrits rédigés par les acteurs. La difficulté à publier des acteurs de terrain est connue. Cependant, dans une perspective de création d'un dispositif de partage de connaissances certaines productions pourront retenir l'attention, notamment les fiches actions et les rapports d'évaluation. Dans la perspective d'une capitalisation de données issues de la pratique, ces fiches peuvent constituer une ressource intéressante. Sans donner lieu à publication de type scientifique, ce type de production pourrait contribuer à constituer des bases de données susceptibles d'éclairer la pratique. Cela implique que les supports soient construits dans cette perspective. Les travaux sur la capitalisation d'expérience menés par la SFSP et d'autres organisations (la plateforme ASV- l'Institut Renaudot) peuvent contribuer à formaliser le cadre de ces productions pour les rendre transférables. Ces données ne constituent pas un niveau de preuve élevé mais peuvent néanmoins donner des informations pertinentes sur les stratégies et outils développés, sur les freins et les leviers identifiés. Si la politique volontariste de soutien à la publication scientifique des acteurs de terrain doit constituer un axe de la mise



en œuvre d'une stratégie de développement du partage de connaissances, la valorisation de ce qui existe déjà peut en constituer un autre à moyen terme. Il paraît d'autant plus important de s'appuyer sur ce qui existe que pour l'instant, les moyens consacrés par les structures à la production de connaissances sont limités. En Effet, 78% des répondants ne disposent d'aucun financement pour écrire et seuls, 12% d'entre eux ont une fiche de poste dans laquelle la publication est une mission formalisée et explicite.

Les productions sont peu partagées et 72% des acteurs ayant répondu ne bénéficient au sein de leur structure d'aucune stratégie de diffusion vers l'extérieur. Quand elle existe, celle-ci prend la forme d'un site Internet. La formation et la participation à des séminaires de travail sont les deux autres stratégies mentionnées.

Éléments clefs : une démarche de publication encore peu développée- L'écriture et la production de connaissances ne sont pas intégrées comme des tâches spécifiques. La production de connaissances vise à rendre compte de son activité plus qu'à partager de la connaissance à l'externe. Peu de structures disposent de financements pour publier et de stratégies de diffusion des documents vers l'extérieur. Il existe des « productions pratiques » qui peuvent s'inscrire dans un dispositif de partage de connaissances.

La collaboration chercheurs / acteurs de terrain encore marginale

Le partage de connaissances entre les acteurs de terrain, les chercheurs et les élus implique de construire un cadre à la rencontre et au travail en commun. Un peu plus d'un quart des répondants ont connaissance d'un espace d'échange sur leur territoire et 59% ne savent pas si une telle organisation existe. Les acteurs ayant répondu sont peu impliqués dans ces collaborations (13%).

La collaboration dans le cadre de projets de recherche en promotion de la santé est un peu plus développée puisqu' elle concerne 29% des acteurs répondants. La consultation a permis d'identifier 127 projets de recherche auxquels les acteurs de promotion de la santé ont été associés. Ces projets sont extrêmement divers et il est impossible de construire une typologie très fine d'autant plus que les précisions fournies sont hétérogènes. Ces travaux s'inscrivent dans des axes de recherche très différents : recherche épidémiologique, participation à un essai randomisé, recherche interventionnelle, évaluation de politiques ou de projets... et sur des sujets variés : prévention des addictions, santé des jeunes, périnatalité, pratiques professionnelles, environnement... Ces collaborations sont à l'initiative des structures impliquées en promotion de la santé ou des laboratoires de recherche à part égale. La moitié d'entre-elles ont débouché sur une publication. L'implication des acteurs de terrain dans ces publications reste floue mais paraît limitée. En effet, 35% des acteurs ayant contribué à un projet de recherche ne peuvent identifier le support de publication, ce qui est une indication du fait qu'ils n'y ont probablement pas été associés.

Les besoins concernant le partage de connaissances : des exemples d'actions efficaces et Internet comme support

Les connaissances attendues dans le cadre d'un dispositif de partage sont avant tout pratiques. Les acteurs participant à la consultation souhaitent disposer d'éléments sur les stratégies efficaces en promotion de la santé, que ceux-ci soient présentés sous forme de fiches synthétiques (72%) ou d'analyses commentées (68%). La prise en compte du contexte et de la transférabilité dans ces documents est un critère essentiel.



La mise à disposition de dossiers documentaires (65.4%) est aussi mentionnée. La connaissance scientifique ne comprenant pas une dimension pratique (revue de la littérature...) apparaît comme moins prioritaire (29,4%) sauf si les synthèses sont spécifiquement rédigées pour des non chercheurs (48%).

La création d'un site Internet mettant à disposition des documents en libre accès est le support privilégié par les acteurs de terrain (64.5%). Il pourra être complété par des ateliers d'échanges de pratique (44.9%). Les formes d'échange directes sont privilégiées à la création d'un forum internet (38,7%) : plutôt un accompagnement collectif qu'un soutien individuel, plutôt des ateliers qu'une plateforme d'accompagnement.

Augmenter l'accessibilité des ressources, créer des conditions pour lire et publier

Le repérage des ressources apparaît comme une des difficultés dans l'accès à la connaissance des acteurs de terrain. Par conséquent, un des leviers pour faciliter l'accès aux ressources est d'en renforcer la visibilité (61%). Cela implique notamment de créer des modalités de repérage rapide des publications essentielles (44.6%) et de mettre à disposition des documents accessibles au non scientifiques. La mise à disposition de ressources implique de créer des conditions favorables pour les utiliser. La moitié des répondants souhaite s'inscrire dans une démarche de production de publication et souhaite bénéficier d'accompagnement pour y parvenir (53.9%).

L'intégration dans les fiches de poste, les financements et les organisations d'un temps dédié à la lecture et à l'écriture est une condition sine qua non de la construction d'un dispositif de partage de connaissances efficient.



Conclusion

Ce travail n'est pas une recherche et la représentativité de l'échantillon constitué ne peut être vérifiée. Nous ne disposons pas de base de référence des acteurs impliqués pour toute ou partie de leur activité professionnelle dans des projets de promotion de la santé. Pour autant, la diversité des champs et des fonctions représentés laisse à penser que les résultats de cette consultation peuvent éclairer la réflexion.

Cette première analyse de la consultation des acteurs en promotion de la santé montre la pertinence de la création d'un dispositif français de partage de connaissances scientifiques et pratiques en promotion de la santé... Le repérage et l'accessibilité des productions scientifiques constituent des freins pour accéder à la connaissance en même temps que le manque de temps et de moyens pour les utiliser dans le cadre de l'élaboration de projets. Les documents partagés devront faire l'objet d'une « transformation » pour que leur intérêt pour la pratique soit facilement identifié par les acteurs en promotion de la santé. La création d'un site Internet dédié est plébiscitée mais un accompagnement physique, collectif est également souhaité pour échanger sur les pratiques et notamment sur la traduction des informations scientifiques en modalités d'actions.

Les acteurs de terrain peuvent aussi être des contributeurs dans la mesure où ils produisent déjà de nombreux écrits sur leurs pratiques et leurs actions. Ces écrits n'ont pas valeur de preuve scientifique dans la plupart des cas, et sont plutôt descriptifs, mais ils peuvent constituer l'amorce d'un travail de capitalisation d'actions. Ce travail déjà entrepris par la SFSP. Il est articulé autour :

- D'une réflexion sur différents niveaux de preuve dans le cadre d'un processus de capitalisation d'actions,
- De la construction d'une méthode de recueil d'informations en termes de qualité des informations recueillies,
- De la construction d'un outil de recueil accessible aux acteurs, y compris à ceux développant des actions de promotion de la santé dans d'autres champs professionnels : éducation, travail social, petite enfance

Cette consultation sera complétée par des entretiens semi directifs auprès des acteurs de terrain. Ces entretiens viseront à éclairer les résultats quantitatifs.

Elle sera également enrichie d'une consultation auprès des décideurs concernant leurs attentes concernant les connaissances nécessaires à la décision en santé publique. La présentation de la méthode et les outils sont en annexe.

Un troisième volet de ce travail est réalisé par l'IRESP et porte sur les chercheurs impliqués dans des travaux en promotion de la santé et notamment dans des recherches interventionnelles.

La synthèse de ces trois volets constituera l'ensemble de l'analyse des besoins utile au développement d'outils pour le transfert de connaissances.



ANNEXE

ANALYSE DES BESOINS DES ACTEURS EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATE FORME DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES

Le groupe d'initiative française (GIF) a pour mission la création d'une plateforme de transfert de connaissances en prévention et promotion de la santé. L'objectif de cette plateforme est de permettre les échanges et la mise en commun de la connaissance entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain en prévention et promotion de la santé. Le terme de connaissances renvoie ici à la production de données scientifiques et pratiques (publiées ou non) permettant d'éclairer la réflexion, l'élaboration et l'évaluation de projets et les prises de décisions en pps.

Cette enquête vise à recueillir des données pour décrire les pratiques et les attentes des acteurs de terrain en prévention et promotion de la santé concernant la production et l'usage de connaissances.

Afin que cette plateforme soit la plus pertinente possible merci de répondre à ce questionnaire, en votre propre nom. Et merci de faire circuler cette enquête auprès de vos collègues et au sein de vos réseaux afin de recueillir le plus grand nombre d'avis possible.

I. Identification

Question 1. **Quelle est votre profession/fonction ?**

Question 2. **Depuis combien de temps occupez-vous votre poste ?**

- Moins de 1 an
- De 1 à 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

Question 3. **Quelle est votre formation initiale ? (plusieurs réponses possibles)**

- Santé publique
- Merci de préciser si besoin*
- Médicale
 - Promotion de la santé
 - Economie de la santé
 - Epidémiologie
 - Géographie de la santé



- Développement local
- Droit de la santé
- Sciences humaines et sociales
- Sciences politiques
- Sciences de l'éducation
- Sciences de l'information
- Sciences de l'environnement
- Sciences du sport
- Paramédicale
- Management des établissements de santé
- Travail social

Autres précisez

Question 4. **Avez-vous déjà bénéficié d'une formation ?**

- A la recherche documentaire en santé publique
- A la rédaction d'articles scientifiques en santé publique
- A la rédaction de documents de vulgarisation en santé publique
- A l'analyse de données scientifiques en santé publique
- Portant sur la valorisation des productions en prévention/promotion de la santé
- A la création d'outils web de partage et de valorisation (news lettre- blog- création d'un site...)
- A l'utilisation de données probantes ou au partage de connaissances

Question 5. **Dans quel type de structure intervenez-vous ?**

- Association spécialisée en santé publique (promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé, etc.)
- Association de patients ou d'usagers
- Structure de dépistage organisé
- Autre association intervenant en santé publique mais dont ce n'est pas la mission première (association de quartier, etc.)
- Cabinet libéral médical ou paramédical (médicaux/paramédicaux)
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Centre de santé, (associatif, municipal, mutualiste, etc.) :
- Réseau de soins (coordination de la prise en charge des patients)
- Etablissement médical (établissement hospitalier, établissement de rééducation, etc.)
- Etablissement médico-social
- Collectivité territoriale (service de santé publique, PMI, CCAS, etc.)
- Etablissement public de coopération intercommunale - EPCI (communauté urbaine, communauté de communes, etc.)
- Agence publique ou service de l'Etat, déconcentré ou central (ministère, INPES, ARS, etc.)
- Service de promotion de la santé en faveur des élèves
- Assurance maladie
- Mutuelle



- Autre organisme de protection sociale (CAF, assurance vieillesse...)
- Organisme de médecine du travail
- Organisme privé à but lucratif, dont la mission première a pour objet la santé
- Université

Autres, précisez

Question 6. **Quel est le public concerné par votre structure ?** : (plusieurs réponses possibles)

- Public généraliste / tout public
- Personnes en vulnérabilité sociale
- Personnes porteuses de maladies chroniques
- Personnes exposées à des facteurs de risques environnementaux
- Personnes exposées à des facteurs de risques par des comportements individuels
- Professionnels (y compris futurs professionnels, bénévoles, ...)
- Elus
- Autres publics, précisez : _____

Question 7. **Concernant les activités de prévention et de promotion de la santé, votre structure est-elle ?**

Généraliste

Thématique

Si thématique merci de préciser :

- Addictions
- VIH/sida- IST
- Vie affective et sexuelle
- Cancer
- Maladies chroniques (diabète..)
- Nutrition
- Sécurité routière
- Activité physique et sportive
- Santé bucco- dentaire
- Dépistage organisé
- Environnement
- Santé au travail

Autre précisez

Question 8. **Quel est le territoire d'intervention de votre structure ?**

- 1 National
- 2 Interrégional
- 3 Régional
- 4 Local, précisez : _____

Question 9. **Votre structure dispose-t-elle d'un conseil scientifique ?**



Oui

Non

Quel est son rôle ?

II. Pratiques d'usage et d'accès aux connaissances en prévention et promotion de la santé

II.1 L'usage des connaissances en prévention/promotion de la santé

Question 10. Dans l'exercice de vos fonctions, faites- vous usage de ressources documentaires :

Oui

Non [passez à la question 24](#) (voir encadré)

Question 11. Quels types de ressources consultez- vous ? (*plusieurs réponses possibles*)

Nous définissons sous le terme « scientifiques » des données produites dans le cadre d'une démarche de recherche – nous définissons sous le terme « pratiques » des données sur des actions ou des outils produits par des acteurs de terrain ou des structures en pps hors d'un cadre de recherche.

- Des publications scientifiques sur des problématiques de sp (inégalités de santé, déterminants de la santé...)
- Des publications scientifiques à caractère épidémiologique (description de l'état de santé de la population (données épidémiologiques)
- Des publications en sciences humaines (sur le rapport à la santé, les représentations sociales...)
- Des publications scientifiques à caractère opérationnel en pps (résultats d'études et d'enquêtes, d'évaluations...)
- Des publications « pratiques » sur des actions et programmes en pps
- Des référentiels ou guides de bonne pratique en pps
- Des grilles d'analyse d'action
- Des rapports institutionnels
- Des textes non publiés (littérature grise- mémoires- rapports d'activité....) sur des projets ou des thématiques en promotion de la santé
- Des dossiers documentaires thématiques constitués par des acteurs en pps
- Des publications portant sur des analyses d'outils en promotion de la santé
- Mes collègues dans le cadre d'échanges formels ou informels
- Autres – précisez

Question 12. Ce recours aux ressources est-il ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Intégré à votre pratique comme une activité de veille en dehors de l'élaboration de projets
- Systématique avant chaque projet pour étayer votre réflexion et votre action

- Non systématique - dépendant de la nature et de la complexité du projet
- Non systématique - dépendant du temps dont vous disposez
- Je n'ai jamais recours à aucune de ces ressources

Question 13. **Dans votre pratique vous utilisez ces ressources en pps :**

- Pour décrire l'état de santé d'une population et argumenter la pertinence du choix de vos publics cibles et thèmes d'intervention

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

- Pour repérer les stratégies d'intervention les plus pertinentes dans votre contexte

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

- Pour utiliser des outils de recueil d'information déjà éprouvés (dans le cadre de diagnostics, d'analyse de besoin, de mesure d'un état de santé ...)

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

- Pour mettre en œuvre des évaluations à l'aide d'outils ou de méthodes éprouvés

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

- Pour vous tenir au courant du contexte national et régional en pps (plans- priorités de santé- données épidémiologiques) sans lien systématique avec un projet

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

- A des fins d'expérimentation ou d'innovation

Systématiquement souvent de temps en temps jamais

Autres précisez

Question 14 **Vous arrive-t-il de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour analyser et exploiter les ressources que vous utilisez ?**

Oui

Non

Si oui qui assure cet accompagnement ?

II.2 L'accès aux connaissances en prévention et promotion de la santé

Question 15 **Comment accédez-vous aux connaissances en prévention et promotion de la santé ? (plusieurs réponses possibles)**

- Par l'intermédiaire d'un/e documentaliste au sein de votre structure
- A travers un fonds documentaire partagé au sein de votre structure (non géré par un/e professionnel /le)
- Par l'intermédiaire d'un service de documentation externe à votre structure (université- centre ressource...)
- Par l'intermédiaire de collègues qui repèrent des publications pertinentes
- A travers des formations auxquelles vous participez



- Grâce à des ateliers d'échange de pratiques
- Sur Internet à partir de sites dédiés
 - Citez **les trois** principaux sites ressources que vous utilisez

- Autres précisez

Question 16. **Accédez-vous à des ressources payantes en prévention et promotion de la santé?**

Oui quand je le souhaite, il existe un budget global dans ma structure dédié à la documentation

Oui mais uniquement quand cela est financé dans le cadre d'un projet précis

Non pas du tout

Question 17. **Lisez-vous des publications étrangères en santé publique ?**

Oui

Non

Si oui lesquelles ?

Si non pourquoi ?

Question 18. **Avez-vous accès facilement :**

- A une ou plusieurs publications scientifiques en santé publique promotion de la santé (santé publique, global health, revue d'épidémiologie et de santé publique, BMC Public health ...)

Oui

Non

Si oui lesquelles ? (*citez en 3 maximum*)

- A une ou plusieurs newsletters diffusant des connaissances en pps

- Oui

- Non

Si oui lesquelles ? (*citez en 3 maximum*)



- A une ou plusieurs revues « pratiques » en pps (Santé en action, Education santé...°)
- Oui
- Non
- Ne sait pas

- Si oui lesquelles ? (citez en 3 maximum)
- Si non pourquoi ?

Question 19. **Diriez-vous d'une façon générale que les ressources scientifiques que vous consultez :**

- Sont-faciles à repérer par les acteurs de terrain en pps
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont faciles à se procurer par les acteurs de terrain en pps
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont accessibles aux acteurs de terrain du point de vue de leur compréhension
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont directement opérationnelles pour la mise en œuvre de vos actions
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

Question 20. **Diriez-vous d'une façon générale que les ressources pratiques que vous consultez :**



- Sont faciles à repérer par les acteurs de terrain en pps
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont faciles à se procurer par les acteurs de terrain en pps
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont accessibles du point de vue de leur compréhension
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

- Sont directement opérationnelles pour la mise en œuvre d'actions
Oui tout le temps - oui le plus souvent - non pas vraiment - non pas du tout
Pourquoi ?

Question 21. **Vous arrive-t-il de ne pas aboutir dans vos recherches documentaires ?**

- Non jamais mes recherches aboutissent toujours **Passez à la question 25**
- Oui de temps en temps mes recherches n'aboutissent pas
- Oui très souvent mes recherches n'aboutissent pas

Question 22. **Sur quels sujets/thèmes est-il plus difficile pour vous de trouver des ressources ?**

Question 23. **Quels sont, selon-vous les types documents les plus difficiles à se procurer ?** (articles scientifiques ? Récits d'action ? Evaluations ?...)



**Question 24. Si réponse non à la consultation de ressources documentaires
Pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)**

- Par manque de temps
- Par manque de moyens financiers
- Par méconnaissance des ressources disponibles
- Par méconnaissance des méthodes de recherche et d'analyse documentaire
- En raison du manque d'accessibilité des publications scientifiques aux acteurs de terrain
- Publications en anglais
- Difficultés de compréhension des méthodes et des analyses
- En raison de la difficulté à utiliser les données dans la pratique-
- Cela ne fait pas partie de ma mission
- Absence de centre de documentation à proximité de mon lieu de travail

III. Pratiques de production et de diffusion des connaissances en prévention et promotion de la santé

III.1 Modalités de production de la connaissance

Question 25. Quels types de productions réalisez-vous dans le cadre de vos fonctions ? (plusieurs réponses possibles)

- Des projets et des bilans
- Des fiches actions synthétique / fiches bilans descriptives
- Des rapports d'étapes / d'activités sur vos actions et projets
- Des évaluations de vos actions et projets
- Des guides d'aide à l'action
- Des articles pour des revues pps à destination des acteurs de terrain
- Des articles scientifiques portant sur des évaluations d'actions
- Des articles scientifiques sur l'état de santé de la population
- Des rapports d'analyse
- Des diagnostics locaux/territoriaux de santé
- Des synthèses documentaires (analyses biblio- revues de littérature...dossiers documentaires)
- Des livrets pédagogiques accompagnant des outils d'intervention (photos expressions, jeux...) accompagnés
- Des actes de séminaires, colloques...
- Des newsletters
- Autres précisez



Question 26. Disposez- vous au sein de votre structure, d'un financement spécifique pour l'édition et la diffusion de connaissances (production de guides d'aide à l'action, édition d'un journal ou d'une newsletter...)?

Oui **passez question 28**

Non

Question 27. Si non vous arrive-t-il de solliciter des financements spécifiques pour produire de la connaissance ?

Oui

Non

Question 28. La production de publications écrites ou web est-elle inscrite explicitement dans votre fiche de poste ?

Oui

Non

Question 29. Etes-vous sollicité-e dans le cadre de vos fonctions, pour produire des données qui aident à la décision d'acteurs politiques ou institutionnels (par des élus- l'ARS ...°) ?

Oui

Non **passez question 33**

Question 30. Si oui, quels acteurs vous sollicitent pour leur transmettre des données ?
(plusieurs réponses possibles)

Des élus de votre territoire

Des responsables de service ou de direction d'une institution

Des responsables de service ou de direction d'une ou plusieurs collectivités territoriales

Autres- précisez

Question 31. Pour quel(s) type(s) de données êtes-vous sollicité-e ?

- Des données sur votre activité (statistiques de fréquentation, bilan ..)
- Des données scientifiques pour comprendre et analyser un phénomène (revues de la littérature-méta-analyse...°)
- Des données sur les actions et politiques efficaces en matière de pps (évaluations de projets internes ou externes- données probantes...)
- Des statistiques de santé ou diagnostics territoriaux

Autres, précisez



Question 32. **Lorsque vous répondez à ces demandes, sous quelle forme les présentez-vous ?**

- -Vous transmettez des publications « brutes »
- -Vous réalisez des notes de synthèse
- -Vous faites un travail de réécriture et d'analyse pour fournir des données transférables et opérationnelles
- Vous intégrez systématiquement des recommandations/propositions pour la décision et l'action
- Vous organisez des rencontres pour commenter et accompagner vos productions

Autres précisez

III.2 Modalités de diffusion des connaissances

Question 33. **Existe-t-il au sein de votre structure, une stratégie organisée de diffusion des connaissances?**

Oui

Non

Question 34. **Quels canaux de diffusion utilisez- vous**

- Un site internet consultable par tous et spécifique à votre structure
- Un site internet spécifique à votre structure dont un espace est réservé à un public particulier

Lequel ?

- Des publications écrites gratuites
- Des publications écrites payantes
- La présentation de communications dans le cadre de colloques
- La participation ou l'organisation à des séminaires thématiques de partage de connaissance
- Des actions de formation

Autres précisez

Question 35. **Vos productions sont-elles toutes accessibles en ligne ?**

Oui **Passez question 37**

Non



Question 36 Si seules, certaines de vos productions sont accessibles, de quel(s) type(s) sont-elles?

Question 37 Existe-il au sein de votre structure un poste dédié à la rédaction ou la relecture des supports produits ?

Oui

Non



IV. Les structures locales de transfert de connaissances

Question 38. Existe-t-il dans votre région un dispositif ou un espace organisé d'échanges entre chercheurs et acteurs de santé publique dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé ?

Oui

Non **Passez question 44**

Ne sait pas **Passez question 44**

Question 39. Si oui quel est ce dispositif ? (merci de le décrire en quelques lignes : objet- mode d'organisation)

Question 40. Quels en sont les partenaires ?

Question 41. Depuis combien de temps existe-t-il ?

Question 42. Contribuez-vous à ce dispositif ?

Oui

Non

Question 43. Si oui comment ?

Question 44. Dans le cadre de vos fonctions, avez-vous déjà collaboré avec une équipe de recherche sur une problématique en pps ?

Non **Passez question 50**

Oui

Si vous avez collaboré à plusieurs projets, merci de ne répondre que pour le dernier

Question 45. Sur quoi portait cette collaboration ?

Question 46. Cette collaboration a-t-elle été à l'initiative

De votre structure ?



De l'équipe de recherche ?

Question 47. **Quelle était votre contribution au sein de l'équipe de recherche ?**

Question 48. **Cette collaboration a-t-elle donné lieu à une ou plusieurs publications spécifique(s) ?**

Oui

- Dans une revue française
- Dans une revue Internationale
- La ou lesquelles ?

Non

Question 49. **Cette collaboration a-t-elle donné lieu à d'autres modes de diffusion de la connaissance qu'une publication (formation- séminaire ...) ?**

Oui

Non

Si oui à quel public cette action était-elle destinée ?

- Des acteurs de terrain
- Des chercheurs
- Des décideurs institutionnels
- Des élus

Autres- précisez

V. Propositions

Question 50. **Pour faciliter l'accès aux connaissances en pps quels sont selon vous les éléments clefs à diffuser auprès des professionnels ? (plusieurs réponses possibles)**

- Des revues de la littérature scientifique
- Des synthèses des connaissances
- Des exemples d'actions efficaces
- Des analyses d'actions efficaces quel que soit le contexte
- Des analyses d'actions efficaces commentées et adaptées aux différents contextes
- Des fiches pratiques de stratégies d'action efficaces
- Des dossiers documentaires sur des sujets précis



Autres précisez

Question 51. **Sur quel(s) thème(s) particulièrement souhaitez-vous accéder aux connaissances en pps? citez en 3 maximum**

Question 52. **Sous quelle forme la diffusion de la connaissance en pps vous paraît-elle la plus adaptée à votre pratique ? (deux réponses maximum)**

- Un site internet avec des documents accessibles en ligne
- Un site internet avec une plateforme d'échange
- Un accompagnement individualisé à l'analyse et l'adaptation des connaissances à la pratique
- Des forums d'échanges de pratiques en présentiel
- Un accompagnement collectif regroupant plusieurs équipes autour d'une même question

Autres précisez

Question 53. **Que faudrait-il, selon vous pour faciliter l'accès à la connaissance des acteurs en pps ?**

(Merci de ne cocher que les trois principaux éléments)

- Des moyens financiers pour dégager du temps
- Une formation à la recherche documentaire
- Une formation à l'analyse de documents scientifiques dans le cadre de pratiques en pps
- Une formation à la lecture et la compréhension de l'anglais
- La production de documents accessibles aux non scientifiques
- Une meilleure visibilité des ressources disponibles
- Des modalités de repérage rapide des productions essentielles
- Des opportunités de participation à des processus de production de connaissance
- Un renforcement des appuis documentaires (centres de doc, postes de documentalistes...)

Autres précisez



Question 54. Si vous étiez sollicité-e pour contribuer à alimenter un système de partage de connaissances en sp, de quel accompagnement auriez- vous besoin ? (merci de cocher deux réponses)

- Une aide à la mise en œuvre d’actions évaluées scientifiquement
- Un accompagnement à la rédaction et à la publication de contenus pertinents
- Une formation à la rédaction d’articles scientifiques
- Autre précisez
- Aucun



L'enquête qualitative

Cette seconde phase du travail portera essentiellement sur la perception des acteurs de terrain concernant le transfert de connaissances, et visera à décrire de façon la plus précise possible les pratiques en matière de recours et production de données scientifiques et/ou les obstacles existants

Il est proposé de réaliser une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de professionnels en prévention promotion de la santé.

1. Une dizaine de professionnels ayant des liens avec un laboratoire de recherche dans le cadre de leurs fonctions vs une dizaine d'entretiens auprès des membres des équipes de recherche partenaires. (le repérage se fera via les labos de recherche en sp- LEST-Cassiope - Oncomip ... et via le réseau FNES- INPES) ; cette phase de l'enquête sera réalisée dans le cadre de la contribution de l'IRESP aux travaux du Gif.
2. Une dizaine de professionnels sans lien avec un laboratoire de recherche

Pour les professionnels en lien avec un labo pourront être explorés les suivants :

- Analyse de la collaboration entre l'équipe de recherche et les acteurs de terrain
 - Modalités de la rencontre
 - Thème et objectifs de la collaboration
 - Modalités de fonctionnement et d'organisation du travail collectif
 - Rôle et place de chacun
 - Freins et leviers à la collaboration
 - Nature des productions communes – modalités du partage de la connaissance
 - Enseignements tirés de l'expérience : pour la pratique en pps et pour la pratique de collaboration entre scientifiques et acteurs de terrain

Pour chacun de ces initiatives, une enquête « en miroir » auprès d'un membre de l'équipe de recherche pourrait être proposée. (voir partie du doc consacrée aux équipes de recherche).

Projet de guide d'entretien auprès des professionnels collaborant avec une équipe de recherche

Dans le cadre de vos fonctions, vous collaborez avec l'équipe de recherche... . Pouvez- vous me décrire les modalités de cette collaboration ?

Modalités de collaboration	Modalités de la sollicitation et contenu des travaux communs	Comment s'est faite la rencontre entre l'équipe de recherche et vous ? -Sur quel(s) projet(s) travaillez-vous en commun ? -Depuis combien d temps ?
	Place et rôle du professionnel dans la collaboration	Comment définiriez-vous votre rôle au sein de ces travaux ? - A quelles étapes êtes-vous associé-e ? - Quelles sont vos responsabilités-missions dans le cadre des travaux communs ?
	Organisation du travail collectif	Sous quelle forme s'organise, le travail collectif ? Comment s'inscrit cette collaboration dans le cadre de l'activité de votre structure ? - Financement - Temps dédié ...
Production(s)	Nature et élaboration des productions	A quel(s) types de production donne lieu votre collaboration ? -A qui sont-elles destinées ? -Par quels biais sont-elles diffusées ? -publications scientifiques - séminaires d'échanges ... -Adaptez-vous les productions au(x) public(s)



		concerné(s) ? Comment ?
Plus-value	Éléments de plus-value de la collaboration pour la pratique	Que vous apporte cette collaboration pour votre pratique ? - citez des exemples d'impact de votre collaboration sur votre pratique- ? (choix des projets- stratégies d'action- évaluation- production de données systématiques argumentaires dans le lien avec les décideurs- élus- financeurs ...°)
Difficultés – freins	Les principaux écueils	Quels écueils voyez-vous dans le développement des collaborations entre équipe de recherche et professionnels ? Comment y remédier ?

Projet de guide d'entretien auprès des professionnels sans collaboration auprès d'une équipe de recherche

Le groupe d'initiative française (GIF) a pour mission la création d'une plateforme de transfert de connaissances en prévention et promotion de la santé. L'objectif de cette plateforme est de permettre les échanges et la mise en commun de la connaissance entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain en prévention et promotion de la santé. Le terme de connaissance est ici entendu à travers la production de données scientifiques et pratiques (publiées ou non) permettant d'éclairer la réflexion, l'élaboration et l'évaluation de projets et les prises de décisions en pps.

Cette enquête vise à recueillir des données pour décrire les pratiques et les attentes des acteurs de terrain en pps concernant l'usage et la production de connaissances.

Pouvez-vous me décrire vos pratiques en matière de recours aux ressources en prévention et promotion de la santé ?

<p>Pratiques d'usage des ressources en pps</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités de repérage de la connaissance - Usages de la connaissance - Accès aux ressources 	<p>Quand avez- vous recours à des ressources documentaires en prévention promotion de la santé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence, type de ressources – nature des recherches- contexte/ circonstances et type de projet <p>Dans votre structure comment se fait l'accès aux ressources en pps ? Moyens et compétences disponibles- temps dédié- financement-</p> <p>Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'accès aux ressources en pps ? Moyens- visibilité et accès aux ressources- compréhension et adaptabilité des données</p>
---	---	--



		disponibles à la pratique
Production de la connaissance en pps	<ul style="list-style-type: none"> - Types de productions - Modalités de diffusion - Organisation interne pour la production de connaissances 	<p>Quel(s) types de productions publiez-vous dans le cadre de vos fonctions ? (explorer les productions dédiées aux professionnels- aux décideurs- les productions descriptives- d'aide à la décision ...)</p> <p>Comment diffusez-vous ce que vous produisez ? Outils/modalités- publics visés-</p> <p>Quelle est la part de la production de connaissance dans vos missions ? Temps dédié- financement prévu-inclusion de la production de connaissance dans les projets</p> <p>Quels obstacles rencontrez vous dans vos fonctions pour produire de la connaissance ? Temps- compétences- intérêt –absence de commande institutionnelle ...</p>
Représentations- du transfert de connaissance en pps	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du transfert 	<p>Comment définiriez-vous le transfert de connaissances en prévention et promotion de la santé ? Contenu- type de données- acteurs impliqués</p>
Besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des ressources attendues - Obstacles à l'usage et à la production de connaissances 	<p>Quels types de connaissances devraient selon vous être partagées dans le champ de la pps ?</p> <p>Lorsque vous recherchez des données sur des actions efficaces en pps, où les cherchez -vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si ressources disponibles explorer



		<p>leur nature- les producteurs- les modalités d'accès- le type de données disponibles</p> <p>- Si expression de difficultés explorer la nature des données recherchées- les thématiques éventuelles...</p> <p>Comment pourrait-on développer le partage de connaissances en prévention et promotion de la santé ? Outils- modalités-</p> <p>Si vous deviez contribuer à alimenter une plate forme de partage de la connaissance, comment aimeriez-vous être accompagné ? A quelles conditions une contribution de votre part serait-elle possible ?</p>
--	--	---





L'analyse des besoins auprès des décideurs

Le deuxième axe de l'analyse des besoins portera sur les décideurs. Nous définissons sous le terme « décideurs » les acteurs politiques et institutionnels qui orientent- planifient- priorisent et/ou financent les programmes en prévention et promotion de la santé.

Les dimensions explorées dans cette partie de l'analyse concerneront les modalités d'accès à la connaissance pour la décision en pps. Il s'agira de mettre à jour les pratiques des acteurs concernant les partenariats développés (qui sollicitent-ils), la nature des données le plus souvent utilisées pour la décision en santé publique, la forme de ces données et d'identifier leurs besoins en matière d'aide à la décision.

Sont concernés par cette partie du travail :

- les élus locaux (élus sur les territoires desquels sont mis en place un contrat local de santé/un asv/un projet de pays avec un axe santé .. ;)
- les directeurs de la santé publique au sein des ARS et les chargés de mission prévention/promotion de la santé au sein des mêmes ARS
- les administrateurs de mutuelle chargés du livre 3 incluant les politiques de prévention et de promotion de la santé
- les chefs de bureau- directeurs des services déconcentrés de l'Etat ou des services de l'Etat : CNAM- DGS (Alain Fontaine, Philippe Guilbert)
- les professionnels en responsabilité des programmes en prévention promotion de la santé au sein des agences nationales ou des Fondations : INPES, INCA

Les objectifs de l'analyse des besoins auprès des décideurs

1. identifier les principales connaissances nécessaires à la décision en pps
2. identifier la nature des ressources utilisées pour l'aide à la décision en pps
3. identifier les modalités de collaboration avec des acteurs en sp : acteurs de terrain- chercheurs pour faciliter/contribuer à la décision concernant les politiques de prévention et de promotion de la santé
4. identifier et décrire les besoins des décideurs en matière de connaissances en pps

Méthode

Compte tenu du public concerné, de la diversité des environnements et des niveaux décisionnels, de la difficulté à construire un outil opérant dans tous les contextes et à rejoindre ces acteurs Pour une enquête quantitative, le choix a été fait de privilégier une démarche qualitative et de réaliser une quinzaine d'entretiens auprès de décideurs des différentes catégories mentionnées plus haut.

La stratégie de constitution de l'échantillon reste à élaborer.



Projet de guide d'entretien : analyse des besoins auprès des décideurs

Le groupe d'initiative française (GIF) a pour mission la création d'une plateforme de transfert de connaissances en prévention et promotion de la santé. L'objectif de cette plateforme est de permettre les échanges et la mise en commun de la connaissance entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain en prévention et promotion de la santé. Le terme de connaissance est ici entendu à travers la production de données scientifiques et pratiques (publiées ou non) permettant d'éclairer la réflexion, l'élaboration et l'évaluation de projets et les prises de décisions en pps.

Cette enquête vise à identifier les ressources que vous sollicitez pour vous accompagner dans vos décisions concernant l'élaboration, la mise en œuvre et le financement des politiques de prévention et de promotion de la santé au sein de votre Ministère, Institution ou territoire. Nous ne parlerons ici que de ce qui a trait au champ de la prévention et de la promotion de la santé

Place et rôle dans les politiques de prévention et de promotion de la santé

- territoire d'intervention
- cadre décisionnel

- **Quel rôle jouez-vous en matière d'élaboration ou de mise en œuvre d'une politique de promotion de la santé ?**
- **De quels types de décisions ou d'arbitrage êtes-vous responsable ?**



<p>Recours aux informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des informations pour une aide à la décision - Forme des informations - Nature des acteurs qui transmettent des données 	<p>Sur quels types d'informations vous appuyez-vous pour prendre vos décisions en matière de politique de promotion de la santé ? <i>Prospecter la nature des données, leur forme ...</i></p> <p>Aujourd'hui qui vous transmet les informations dont vous avez besoin pour éclairer vos décisions en prévention promotion de la santé ? <i>Prospecter si collaborateurs directs ou si acteurs du champ pps</i> <i>Prospecter aussi d'éventuelles recherches personnelles – identifier les sources, les données recherchées ...</i> <i>Quels sont les acteurs ou structures qui vous fournissent des données susceptibles d'éclairer vos décisions</i> <i>?</i></p> <p>Avez- vous sollicité des études ou analyses particulières dans le champ de la promotion de la santé pour éclairer vos décisions au cours des derniers mois ? <i>Décrire les questions posées, les acteurs impliqués, la forme du retour, le niveau de satisfaction quant à la pertinence des données fournies</i> <i>Participez-vous à des manifestations qui ont pour objet le partage de connaissances en promotion de la santé/ prévention : séminaires- colloques.. ?</i> <i>Explorer si la démarche est ponctuelle ou organisée avec</i></p>
--	--	--



		<p><i>des pairs- contenu- modalités- fréquence, thèmes traités ...</i></p> <p><i>Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui pour accéder à des connaissances vous permettant d'éclairer vos décisions en matière de prévention et promotion de la santé ?</i></p> <p><i>Explorer les difficultés organisationnelles- l'accessibilité</i></p>
Production de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des connaissances produites - Modalités de diffusion 	<p>Dans le cadre de vos responsabilités (ou sur votre territoire) quelles connaissances en prévention promotion de la santé produisez-vous ?</p> <p><i>Explorer la nature des données produites, l'usage qui en est fait, modalités de diffusion en interne et à l'externe, accompagnement pour la production (recours à des experts, à des services particuliers ...)</i></p>
Attentes	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des connaissances attendues - Forme attendue - Modalités de diffusion pertinentes 	<p>De quels éléments auriez-vous besoin pour éclairer vos décisions en matière de politiques de prévention et de promotion de la santé ?</p> <p><i>Explorer la nature des connaissances, la forme...</i></p>



Société Française de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
Tel : (+33)3.83.44.94.11
Fax : (+33)3.83.44.37.76
www.sfsp.fr